PLAN LOCAL
D'URBANISME
& DE L'HABITAT

PLU-H

DECLINAISON
COMMUNE

MODIFICATION N°4
Approbation 2024

COLLONGES-AU-MONT-D'OR

RÈGLEMENT

C.3.3 Eléments Bâtis Patrimoniaux









MÉTROPOLE
GRAND LYON

Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise

Propos introductifs

Patrimoines, identités et valeurs :

Au-delà d'un patrimoine remarquable, reconnu et préservé par différents outils relevant de l'Etat ou des collectivités (Sites Patrimoniaux Remarquables ou Monuments Historiques) se développe un patrimoine plus discret, dit ordinaire. Il est souvent présent dans notre environnement mais est peu remarqué et s'incarne en des formes matérielles et immatérielles diverses. Il s'agit d'un patrimoine pluriel, contrasté et vivant. Souvent méconnu, sa disparition laisse pourtant des séquelles et de son absence naît un manque.

Là où le patrimoine exceptionnel est unique, remarquable et assimilable à un chef d'œuvre, le patrimoine ordinaire est pluriel. Ce dernier existe dans sa relation au local et non pas dans une représentativité, une exemplarité, un prestige architectural. Patrimoine plus commun, attaché au quotidien, il est le témoignage de l'histoire d'un territoire, de son développement et de ses transformations.

L'enjeu de sa révélation est donc primordial, d'autant qu'il souffre d'une grande fragilité, due à son caractère ordinaire mais également à la pression de contextes urbains en forte mutation. A ce titre, le PLU-H joue un rôle de transmission d'un héritage à intégrer dans la construction de la ville de demain.

Identification et reconnaissance, révéler le patrimoine ordinaire :

La méthode d'identification des éléments patrimoniaux a été uniformisée sur les 59 communes de la Métropole de Lyon. Toutefois, ce recensement ne prétend pas à l'exhaustivité et traduit plutôt une représentativité, au regard de la diversité et de la richesse des territoires.

Il importe d'élargir le regard sur le patrimoine et sa place dans la ville. Il est également nécessaire d'avancer avec discernement en étant vigilant aux excès ; tout ne peut être patrimoine, puisque tout ne fait pas sens et ne se distingue pas du point de vue de l'intérêt collectif.

La diversité des paysages induit des formes urbaines nombreuses et variées. En conséquence, les typologies sont multiples. L'architecture résidentielle, qu'elle soit sous forme individuelle ou collective, est très présente et constitue l'une des principales catégories de patrimoine ordinaire qui se démarque par sa forte présence, son échelle « du quotidien », sa valeur sociale et mémorielle... Fortement mutables au regard de leur modestie, ces typologies n'en restent pas moins des marqueurs du paysage urbain et peuvent aussi constituer des inspirations pour les nouvelles constructions. Constitutifs du bien commun, ces ensembles servent l'intérêt collectif et sont porteurs de valeurs mémorielles, identitaires voire exemplaires. Certains d'entre eux correspondent à un milieu urbain, d'autres appartiennent à un patrimoine vernaculaire plutôt de type rural qui rappelle le quotidien d'un temps passé.

Les travaux de la Conservation du patrimoine du Département du Rhône (anciennement préinventaire des monuments et richesses artistiques) et du Service Régional de l'Inventaire ont largement alimenté les descriptifs des éléments identifiés ; tout comme certains ouvrages réalisés par les communes, associations communales, ou encore le syndicat mixte des Monts d'Or par exemple, qui ont servi de sources d'information.

Une démarche non exhaustive et un parti-pris :

Le parti-pris a été d'identifier des ensembles en privilégiant la traduction en périmètre d'intérêt patrimonial de ceux potentiellement plus menacés par l'évolution urbaine ou plus représentatifs du territoire, de la diversité des formes urbaines dans les secteurs où celle-ci est porteuse de valeurs d'identité. Ainsi, tous les secteurs patrimoniaux n'ont pas été systématiquement identifiés en PIP mais peuvent parfois faire l'objet d'une attention particulière en termes d'outils réglementaires, de type zonage, outils graphiques...

Ils délimitent des ensembles urbains, bâtis et paysagers constitués et cohérents.

Guide de lecture et mode d'emploi :

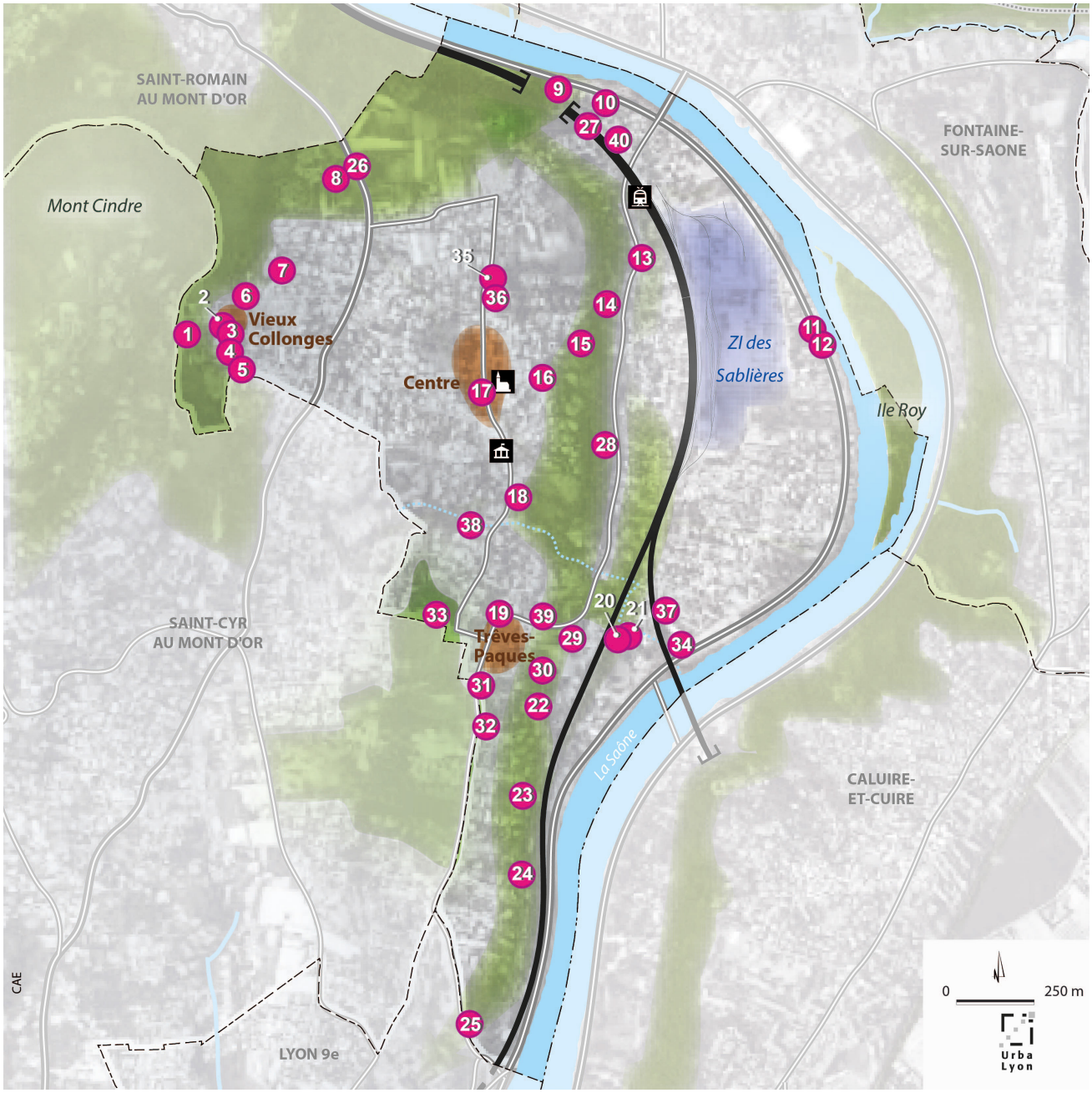
Dans ces périmètres, la collectivité souhaite sensibiliser toute intervention au respect de l'identité des quartiers, pour promouvoir une stratification du paysage urbain tout en conciliant innovation, créativité et respect de la ville existante. Les périmètres d'intérêt patrimonial sont à la fois une règle et des outils d'information et de dialogue entre la collectivité et les porteurs de projet, fondé, non seulement sur la règle, mais aussi une recherche qualitative à partir d'une connaissance partagée.

Chacun de ces PIP fait l'objet d'une fiche d'identification. Celle-ci précise les caractéristiques essentielles qui fondent l'intérêt patrimonial de ces ensembles. Elle comporte également des prescriptions qui visent à guider tout projet pour ces ensembles, pour concourir à mettre en valeur et révéler les caractéristiques patrimoniales de l'ensemble identifié.

Pour aller plus loin

- Le rapport de présentation, tome 1-partie 3, l*es formes et qualités urbaines, le patrimoine bâti : un socle pour un développement urbain respectueux des « identités » locales ;*
- Le rapport de présentation, tome 3-partie 4, *le défi environnemental : aménager un cadre de vie de qualité en alliant valeur patrimoniale, nouvelles formes urbaines et offre de service et d'équipement ;*
- Le règlement, chapitre 4, *qualité urbaine et architecturale, définitions et règles.*

Localisation des éléments bâtis patrimoniaux (EBP)



LEGENDE

VOCATION

- Centralité
- Agricole
- Economique
- Naturelle
- Equipement
- 25 Élément Bâti Patrimonial

ELEMENTS REPERES

- Lieu cultuel
- Mairie
- Fort et site militaire
- H Hopitaux
- U Université
- Lycée/Collège
- E Equipement
- Gare

1 Elément Bâti Patrimonial

3 et 5, rue Montgelas

Références

Typologie : **Maison de hameau**

Nom : Maison Montgelas

Valeurs :
- Urbaine



Caractéristiques à retenir

- Cet ensemble bâti, dit maison Montgelas, est antérieur au XVIIe siècle. Le propriétaire et procureur lyonnais, J. Dru a dû rebâtir la maison carrée. A. Jaricot, plieur de soie à Lyon, achète la propriété rue Tupin. Pauline Jaricot y passera sa jeunesse.

- Cette propriété doit son implantation, d'une part à la présence d'eaux souterraines (source de Montgelas à proximité) permettant l'exploitation de cette ressource (fontaines, citerne, puits…) et d'autre part, à l'importance du paysage et des vues que l'emplacement offre (franc lyonnais, Dombes, Alpes).

- L'ensemble se compose d'une maison de maître, située à l'est et de plusieurs bâtiments, des dépendances, qui se succèdent vers l'ouest, jusqu'au chemin des hautes Varilles. Ils sont implantés de façon continue, en front de rue.

- La maison est implantée perpendiculairement à la voie, tandis que les autres bâtiments suivent plutôt une logique parallèle.

- La maison possède un volume plus imposant, quasi carré. Elle se développe sur trois travées verticales et trois niveaux. Elle est surmontée d'un toit à quatre pans. Elle possède une architecture simple mais soignée. La façade principale est rythmée par les volets à double battants en bois.

- Les dépendances sont de facture modeste. Au n°3 de la rue, on trouve un portail avec vantaux en bois et encadrement en pierre. Un entablement le surmonte et porte comme inscription en lettres découpées gravées « Montgelas ».

- L'ensemble bâti s'inscrit en limite du hameau du Vieux Collonges, dans un cadre paysager de grande qualité.

- La maison s'accompagne d'un parc boisé, qui se développe essentiellement à l'est. La présence de l'eau s'impose dès l'entrée, avec la présence d'une fontaine à vasque semi-circulaire de belle facture, suivie en arrière-plan par une composition paysagère marquée par des plantations structurées (haies taillées).

- La parcelle est circonscrite par un mur d'enceinte.

- Cet ensemble participe à la qualité et l'identité du hameau.

Prescriptions

Eléments à préserver : la maison principale et les dépendances dont le portail



2 Elément Bâti Patrimonial
1, rue Montgelas

Références

Typologie : **Maison bourgeoise**

Nom : Maison Carrand

Valeurs :
- Urbaine



Caractéristiques à retenir

- Ce bâtiment, de plan massé, fait face à l'église. IL s'agit de l'ancien presbytère qui logea dès 1882 le peintre Louis Carrand. Ce maître du paysage a immortalisé le panorama qui s'offrait sous ses yeux dans plusieurs de ses toiles. Une plaque apposée en façade, témoigne de son passage « A la mémoire de Louis Hre Carrand, peintre lyonnais, 1821-1899, qui habitait cette maison ».

- La maison, dite maison Carrand, possède un caractère structurant marquant l'angle des rues Gayet et Montgelas avec un accès soigné.

- La maison est implantée en front de rue, dans la courbure de la rue de Montgelas. De plan carré, elle s'apparente à une maison des champs. Construite en pierre dorée, elle possède une architecture simple mais soignée. La façade principale est couverte de végétation grimpante (vigne vierge) en masquant en partie sa visibilité.

- Le jardin se développe à l'est et au sud de la maison. Il est circonscrit par un mur de soutènement en pierre dorée.

- Ce bâtiment possède une valeur mémorielle (ancien usage religieux ; hommage à L. Carrand) et urbaine (caractère structurant sur l'espace public). Il participe donc à l'identité du hameau.

Prescriptions

Elément à préserver : la maison



3 Elément Bâti Patrimonial

26-28, rue Gayet

Références

Typologie : **Maison de hameau**

Nom : Maison Bonnamour

Valeurs :
- Urbaine



Caractéristiques à retenir

- Cette propriété, dit maison Bonnamour, est très ancienne. Elle fut le vigneronnage* de l'Abbaye de l'Ile Barbe. Elle a été remaniée à plusieurs reprises, mais a gardé son style emprunt à la Renaissance italienne.

- Cet ensemble bâti se compose de plusieurs bâtiments implantés à l'alignement de la voie. La maison principale se développe dans la profondeur de la parcelle, perpendiculairement à la rue du Gayet.

- Le long volume principal est flanqué en façade est de deux tours carrées d'une hauteur légèrement supérieure. Elles datent du XVIIe siècle et sont reliées par 3 étages de galeries à balustres de bois tourné, surmontées d'arcs en anse de panier. Ces tours sont coiffées de toits à quatre pans. Cette façade Est, à l'architecture simple mais soignée, bénéficie d'une vue panoramique.

- Les dépendances sont implantées en front de rue, le long de la rue Gayet. Elles sont beaucoup plus modestes, avec peu d'ouvertures sur rue.

- La propriété possède un parc boisé et paysager qui se développe à l'est et au sud, avec des jardins en terrasses ; des escaliers en hémicycle permettant de circuler entre les terrasses. La partie la plus à l'est de la propriété a été lotie par de l'habitat pavillonnaire.

- La maison possède donc des valeurs paysagère et historique (une clé porte la date de 1611 et une fontaine de 1669).

(**forme de métayage où le domaine exploité est essentiellement constitué de vignes*)

Prescriptions

Eléments à préserver : les dépendances sur rue, la maison de maître avec ses tours et galeries.

4 Elément Bâti Patrimonial
24 rue Gayet

Références

Typologie : **Maison bourgeoise**

Valeurs :
- Urbaine
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Ce bâtiment, dit "Maison jaune" s'implante en léger retrait d'alignement et en biais par rapport à la voie, suivant la pente. Cette situation offre peu de vue sur la maison.

- Il s'agit d'un volume développé tout en longueur, et couvert d'une toiture à deux pans. La façade est se compose en deux parties, deux aîtres qui forment un ingénieux système reliant deux corps de logis.

< Celui le plus au sud, le plus ancien, abrite un puits gotique et un tunnel de carrier qui s'enfonce dans la colline.

< Celui le plus au nord possède une double galerie dallée, closes par des balustres en bois et soutenue par des colonnes en pierre (et poteau central en bois).

- Ce bâtiment bipartite, possède donc une valeur mémorielle et identitiare.

Prescriptions

Eléments à préserver : la maison et ses galeries

5 Elément Bâti Patrimonial
22 rue Gayet

Références

Typologie : **Maison bourgeoise**

Nom : Maison Champfleuri

Valeurs :
- Urbaine



Caractéristiques à retenir

- Cet ensemble bâti, dit « Maison Champleuri » est implanté en L par rapport à la voie.

- Le corps principal, implanté perpendiculaire à la voie, possède un système de galerie couverte dont il reste quelques traces (feston de toiture, colonne) malgré des transformations successives.

- Les dépendances, implantées à l'alignement, structurent le paysage de la rue. En pierre dorée, elles présentent des façades aveugles côté rue.

Prescriptions

Eléments à préserver : la maison principale (avec son système de galerie) et les dépendances.

6 Elément Bâti Patrimonial
6 rue du Vieux Collonges

Références

Typologie : **Maison bourgeoise**

Nom : Maison Pinto

Valeurs :
- Urbaine



Caractéristiques à retenir

- Cet ensemble bâti s'implante en front de rue, perpendiculairement à la voie. Il se compose de plusieurs bâtiments qui se succèdent dans la profondeur de la parcelle.

- Le corps de logis principal possède une architecture simple mais soignée. Il est flanqué d'une tour engagée, en pierre, surmontée d'une toiture en pavillon, couverte d'ardoise et coiffée d'épis de faitage en zinc. Elle possède égalemenet une architecture soignée (la corniche ouvragée se distingue plus particulièrement). Cette tour se démarque de l'ensemble bâti et constitue un point de repère.

- Les autres bâtiments sont plus modestes. Toutefois, on peut noter la présence tout au nord, d'une tour carrée engagée, surmontée d'une toiture à quatre pans, à faible pente et en débord.

- La façade sur rue possède deux portails, avec arcs en plein-cintre à encadrement en pierre dorée et pierre grise.

- La propriété est circonscrite par un mur de soutènement. Elle possède un parc boisé qui se développe à l'est et au nord des bâtiments.

- Cet ensemble contribue à la qualité du hameau et à son identité.

Prescriptions

Eléments à préserver : la maison, sa toiture en ardoise et les perspectives visuelles sur celle-ci



7 Elément Bâti Patrimonial
5 bis chemin du Poizat

Références

Typologie : **Maison bourgeoise**

Valeurs :
- Urbaine
- Historique



Caractéristiques à retenir

- Cette maison, implantée en front de rue, s'inscrit plus largement dans un continuum bâti disposé parallèlement à la voie, qui devait ne faire qu'un à l'origine (hormis la maison plus récente au nord, au n°5), avant les différentes transformations.

- La façade sur rue est modeste, percée de quelques baies. Toutefois, on observe la permanence d'une fenêtre à traverse en pierre dorée sous laquelle on peut observer un blason avec plusieurs symboles religieux (IHS, omega, la croix de loraine...).

- Ces éléments témoignent du caractère historique de cette propriété.

Prescriptions

Eléments à préserver : le volume possédant la baie et son blason



8 Elément Bâti Patrimonial
2, route de Saint-Romain

Références

Typologie : **Grande-propriété, avec bâti au milieu du parc**

Nom : Le Tourvéon

Valeurs :
- Paysagère
- Architecturale- Historique



Caractéristiques à retenir

- Cette grande propriété se développe en limite nord de la commune, sur la côtière, aux abords des espaces naturels. Elle a été en parle lotie à l'ouest, par de l'habitat collectif.

- Le domaine, autrefois nommé « la Tourvéonnière » aurait été acheté au XVème siècle par Jacques de Tourvéon (famille de marchands d'épices d'origine italienne) qui y fit construire une grande maison carrée dominée par une importante tour en pisé qui servait de pigeonnier. Il profite d'une source pour aménager une fontaine, qu'il appela « *le vivier* ». Un blason surmontant la porte des communs témoigne de l'intitulé du propriétaire, « seigneur de la tour et du vivier ».

- En 1713, J. Croppet, seigneur de Saint-Romain-au-Mont-d'Or, acquiert des Borghese le fief qui revient ensuite, en 1854, à la famille Murard. Elle fait démolir l'ancien bâtiment mais sauvegarde les communs situés à proximité de la source (*le vivier*). Le château actuel est construit. La tour est préservée mais elle a été tronquée et recouverte d'un toit. La partie ouest du domaine est maintenue en culture (aujourd'hui ce sont des boisements). La famille est également à l'origine de l'aménagement du parc, dessiné par le paysagiste Luizet.

- L'implantation de la maison en sommet de plateau est dictée par la volonté d'ouvrir le domaine sur les paysages extérieurs.

- L'actuelle maison de maître est flanquée de cinq tours (quatre aux angles coiffées de poivrière et une autre dans l'angle nord-ouest).

- La maison s'accompagne d'un parc paysager, dont tous les éléments de composition ne sont plus toujours lisibles aujourd'hui (construction de bâtiments dans les clairières, transformation de la nature de la végétation, passant de l'état de culture à l'état boisé…). Toutefois, le caractère paysager est toujours qualitatif et un élément déterminant, faisant le pendant à la qualité architecturale du bâti.

- Les dépendances situées à l'ouest de la maison possèdent une qualité particulière (ancien vivier). On note la présence de la fontaine ne pierre.

- Une loge de gardien, tripartite, est située à l'alignement de la route de Saint-Romain ; elle possède quelques éléments de décors (chainage d'angle, arc en brique...).

Prescriptions

Eléments à préserver : la maison de maître et la maison de gardien



9 Elément Bâti Patrimonial

4, rue Pasteur

Références

Typologie : **Grande-propriété, avec bâti au milieu du parc**

Nom : La Pelonnière

Valeurs :
- Urbaine
- Paysagère



Caractéristiques à retenir

- Située le long du quai sur la côtière boisée, cette propriété est implantée en limite d'espaces naturels, au nord de la commune. Elle se compose de plusieurs bâtiments implantés parallèlement à la voie, en milieu de parcelle.

- Il s'agit en réalité des dépendances d'une ancienne grande propriété, dont la maison de maître implantée sur le quai, a été emportée par les eaux par la crue de 1840.

- L'histoire veut que Jean Christophe Guillaud, commerçant d'armes à St Etienne évite en 1794 la guillotine. Libéré, il acquiert en 1804 « La Pelonnière » et constitue à l'arrière du château sur la côtière « un jardin de repentance » en expiation de ses fautes et en remerciement à Dieu. Il aménage colonnes, statues, croix, vases, autels, fontaines et sept chapelles réparties dans le parc (dont une seule a été conservée, située à l'avant de la maison mansardée).

- L'aménagement (ou l'entretien) de ce jardin appelé aussi « Ermitage du Mont d'Or » ou « Folies Guilliaud » est confié à un certain Prié-Lageire.

- A l'arrière du château, un bâtiment est construit afin d'accueillir un musée regroupant bibliothèque et collections diverses. Dans l'angle sud-est longeant le quai sont aménagées les dépendances. La crue de la Saône de 1840 emporte le château. Ce dernier est alors reconstruit à l'emplacement du musée, en arrière du château primitif, il s'agit de l'actuelle maison mansardée.

- En 1855, la ligne de chemin de fer coupe la propriété en deux parties : un tunnel traverse partiellement la colline. En 1965, l'élargissement du quai ampute la belle terrasse située à l'avant du château.

- Il reste de la propriété originelle :

< L'actuelle maison de maître mansardée (couverture d'ardoise) aux dimensions imposantes (développée sur trois niveaux et six travées verticales). Elle possède une architecture simple mais soignée, avec quelques détails remarquables : bandeau, corniche, oeil de boeuf et épis de faitage en zinc...

< Une colonne torsadée surmontée de la statue de Marc Aurèle ;

< La terrasse supérieure avec son bassin circulaire et sa grotte longeant le mur de soutènement de la terrasse ;

< Quelques colonnes ont été préservées : une sur la côtière, « la colonne de l'amour conjugal » face à la maison, en pierre ocre et brique ; une en marbre rose avec soubassement carré en briques le long de la ligne SNCF au nord du jardin ;

< Une arche en blocs de tuf…

- La maison est très visible sur le quai, et constitue un repère visuel depuis l'espace public.

- Le jardin se développe au nord avec une grande terrasse donnant sur le quai et au sud, avec un système de murs de terrasse.

- Cette propriété constitue un élément mémoriel et identitaire de la commune.

Prescriptions

Eléments à préserver : la maison et la colonne hélicoïdale

10 Elément Bâti Patrimonial
2, quai de la Libération

Références

Typologie : **Grande-propriété, avec bâti au milieu du parc**

Valeurs :
- Urbaine
- Paysagère



Caractéristiques à retenir

- Cette maison de maître est implantée au milieu de son parc, lequel a été en partie amputé à l'est, par la construction de quatre constructions avec leurs jardins.

- Elle possède un plan massé, quasi carré, se développant sur trois niveaux et trois travées verticales en façade secondaire et cinq en façade principale sur le quai. Elle est coiffée d'une toiture à quatre pans, couverte d'ardoises.

- L'architecture est soignée, avec une mise en valeur de la travée axiale qui est en léger ressaut, surmontée d'une lucarne en toiture. Une marquise en verre et un escalier à double volée avec garde-corps en ferronnerie ouvragée contribuent également à la composition architecturale. La modénature est accentuée et possède de nombreux détails remarquables : encadrement des baies, entablement, fronton, décor de chainage d'angle et de corniche…

- La propriété est circonscrite par un mur d'enceinte en pierre, rue de la Pelonnière et sur le quai, par un mur-bahut maçonné avec clôture métallique barreaudée.

- De nombreux boisements accompagne la maison et contribue à sa qualité.

- La maison de maître constitue un élément remarquable, visible depuis le quai (morphologie, toiture en ardoise, détails architecturaux, boisements…) mais également depuis la rive d'en face (quai Lamartine à Fontaines-sur-Saône).

Prescriptions

Elément à préserver : la maison de maître



11 Elément Bâti Patrimonial
22, rue Gallieni

Références

Typologie : **Maison bourgeoise**

Valeurs :
- Urbaine
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Cette maison de maître est implantée en retrait d'alignement, sur une parcelle de grande dimension, en partie divisée.

- Le corps de bâtiment est disposé en L et flanqué au centre d'une tourelle hexagonale, coiffée d'une en toiture hexagonale, à forte pente, couverte d'ardoise.

- Sur le quai, le corps de logis s'apparente à une maison des champs, développée sur trois niveaux (le dernier sous comble) et trois travées verticales. L'architecture est simple mais soignée, avec une mise en valeur de la travée axiale par la présence au premier étage d'un balcon d'apparat à garde-corps métallique et d'une marquise en verre surmontant l'entrée.

- Le corps de bâtiment à l'arrière est d'une hauteur supérieur (un niveau supplémentaire, sous comble). Il est couvert d'une toiture à quatre pans, à l'origine couverts d'ardoises.

- Aujourd'hui la maison est entourée d'un enrobé minéral, qui nuit à la qualité de l'environnement de la maison, constituant une rupture avec le parc.

- Une dépendance, sise 18, quai d'Illhaeusern appartenait à la propriété d'origine et occupe aujourd'hui une parcelle individuelle (EBP 12).

- Le parc se développe à l'ouest de la maison de maître. Une autre dépendance de plain-pied, est présente, à l'ouest de la maison de maître, secondé par la construction d'une piscine. On note la présence de boisements de qualité, bien qu'ils soient moins nombreux qu'au début du XXe siècle. La composition d'origine du parc n'est plus très lisible aujourd'hui (division avec cession de la dépendance au sud-est, perte des tracés des cheminements…) toutefois on note encore la présence d'une pièce d'eau au centre de la propriété.

- La parcelle est circonscrite par un mur d'enceinte, qui sur le quai prend l'apparence d'un mur bahut surmonté d'une grille en ferronnerie, festonnée, percé d'un portail à piles en pierre, vantaux métallique et fronton ouvragé portant un monogramme en son centre.

- Cette propriété contribue à la qualité paysagère du quai, par sa morphologie, son architecture et ses boisements.

Prescriptions

Eléments à préserver : la maison de maître et le mur bahut avec sa grille.



12 Elément Bâti Patrimonial
18, quai d'Illhaeusern

Références

Typologie : **Maison bourgeoise**

Valeurs :
- Urbaine
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Cette maison est l'ancienne dépendance de la maison de maître située un peu plus au nord, 22 rue Galliéni (lire EBP 11).

- Ce bâtiment est implanté en front de rue, parallèlement à la voie. Il est constitué de plusieurs corps de bâtiments :

< Au centre un volume rectangulaire, développé sur deux niveau et trois travées verticales et coiffé d'une toiture à deux pans ;

< Au nord, un volume quasi carré, couvert d'une toiture à quatre pans avec ressaut de toiture sur toutes les côtés, sauf celui connecté au volume central. Le premier niveau n'est ajouré que par de petites baies, tandis que le second possède de plus grandes ouvertures. Cette partie est plus ouvragée et possède un balcon en façade ouest, des décors de chainage ainsi que des festons de toiture ouvragé en bois, qui couronnent les ressauts et débords de toiture.

< Au sud, un volume d'une hauteur légèrement moindre clos l'ensemble. Il parait être de forme carrée, mais il suit en réalité la limite sud de la parcelle qui est de biais. Il possède également une toiture à quatre pans, couverte de tuiles, tandis que depuis le quai, il parait être à toiture terrasse. Il s'apparente à une gloriette, avec un appareillage en brique, en partie haute. Le premier niveau est ajouré d'une baie jumelée, tandis qu'au deuxième niveau, deux grands occuli. La façade sur quai est soignée, présentant des détails remarquables comme le bandeau filant à denticule ou encore la corniche.

- Le soubassement en pierre dorée assure la continuité entre les différentes parties.

- Cet bâtiment constitue un repère urbain qualitatif (architecture, structuration de l'espace public) qui contribue à la qualité du quai.

Prescriptions

Elément à préserver : le bâtiment

13 Elément Bâti Patrimonial
9, rue Maréchal Joffre

Références

Typologie : **Grande-Propriété avec bâti ayant un rapport à la rue**

Valeurs :
- Urbaine
- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Cette propriété est caractérisée par la présence d'une maison de maître en léger retrait d'alignement, implantée parallèlement à la rue. Elle s'accompagne d'un grand parc boisé qui se développe autour, jusqu'aux lignes de chemin de fer.

- Des dépendances en front de rue sont accolées au nord de la maison. D'autres dépendances sont également présentes dans le parc, notamment une orangerie sur la limite nord, ou encore une gloriette à quatre pans, au nord-est, au bord des voies ferrées. Ces deux bâtiments sont couverts d'une toiture en ardoises.

- La propriété est circonscrite par un mur d'enceinte en pierre, en partie enduit, percé d'un portail en pan coupé dans l'angle. Le portail possède des vantaux métallique, en partie festonnés, surmontés d'un fronton ouvragé et flanqués de deux piles en pierre de taille.

- La façade possède une architecture soignée, avec une symétrie axiale. Elle possède une modénature accentuée et des détails remarquables : toiture mansardée en ardoises, façades en pierre apparente, encadrements à crossette, entablements, fronton triangulaire, chainage d'angle, corniche, bandeau, garde-corps en ferronnerie, lucarnes ouvragées... La porte est surmontée d'un entablement sur lequel est mentionnée la date de "1873".

- La maison est située sur une parcelle de grandes dimensions, avec des boisements remarquables et une composition paysagère. On peut noter la présence d'un bassin dans le parc, dans l'axe de la maison.

- La propriété s'inscrit plus largement dans un réseau de grandes-propriétés qui jalonnent la rue G. Clémenceau. L'une des caractéristiques du XIXe est qu'avec l'arrivée des lignes de chemins de fer, les lyonnais faisaient construire de beaux domaines, au vert, « à la campagne ».

Prescriptions

Eléments à préserver : la maison de maître, la dépendance attenante à la maison au nord, l'orangerie et la gloriette dans le parc, le mur et le portail



14 Elément Bâti Patrimonial
1, chemin neuf

Références

Typologie : **Grande-propriété, avec bâti au milieu du parc**

Valeurs :
- Urbaine
- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Cette propriété, aux dimensions importantes, est située au carrefour de deux voies (chemin Neuf et rue G. Clémenceau).

- La maison de maître est implantée dans la pente, au coeur d'un parc paysager possédant des nombreux boisements de qualité. Une pièce d'eau est également présente au sud-est, prolongée par une piscine.

- La maison possède une architecture soignée avec une modénature accentuée et des détails architecturaux : toiture mansardée en tuiles vernissées et polychromes, chainage harpé, murs d'enceinte en partie en pierre, portail avec piliers en pierre…

- La propriété possède une dépendance, située en front de rue, au n°2 rue G. Clémenceau. Sa façade principale donne d'ailleurs sur le parc et elle possède une toiture à demi-croupe.

- La propriété est circonscrite par un mur d'enceinte, dont le portail d'entrée est situé, en pan coupé, au n°2 rue G. Clémenceau. Il se compose de deux vantaux métalliques, avec en partie haute une grille à claire-voie, flanqués de deux piles en pierre de taille.

- La propriété constitue un élément remarquable du paysage de la commune. Elle s'inscrit plus largement dans un réseau de grandes-propriétés qui jalonnent la rue G. Clémenceau. L'une des caractéristiques du XIXe est qu'avec l'arrivée des lignes de chemins de fer, les lyonnais faisaient construire de beaux domaines, au vert, « à la campagne ».

Prescriptions

Eléments à préserver : la maison de maître, la dépendance au nord, le principe de mur et le portail



15 Elément Bâti Patrimonial
4 chemin neuf

Références

Typologie : **Maison bourgeoise**

Valeurs :
- Urbaine
- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Cette maison de maître est implantée en front de rue, parallèlement à la voie et dans la pente.

- Elle est composée de deux corps de logis accolés. Celui le plus au nord, possède une toiture à quatre pans, couverte d'ardoise, tandis que le second volume possède une toiture à deux pans, avec ressaut de toiture à l'est et à l'ouest, et est couverte de tuiles.

- L'intérêt de cette maison repose sur le traitement architectural. La maison est couverte d'un enduit projeté foncé et de motifs ornementaux blanc, accentuant ainsi les éléments de modénature : chainage d'angle, pilastre, frise à motifs géométriques, bandeau, entablement…

- Les fermettes débordantes, soutenus par des consoles en bois, possèdent également un traitement architectural soigné, avec un travail de sculpture du bois.

- La maison s'accompagne d'un jardin, en partie occupé par des boisements de qualité, notamment un cèdre, remarquable depuis l'espace public.

- La parcelle est circonscrite par un mur en pisé. Rue du chemin Neuf le mur est en pierre dorée, percé d'un portail à vantaux métalliques, en partie festonnés, flanqués de deux piles dont le traitement reprend le langage architectural des façades de la maison.

- Avec ses décors peints, sa morphologie, son mur en pierre et son portail, la propriété constitue un repère urbain et paysager atypique.

Prescriptions

Eléments à préserver : la maison de maître et le mur en pierre

16 Elément Bâti Patrimonial

4-6, rue Foch / 10-12, chemin neuf

Références

Typologie: Maison de hameau

Valeurs :

- Urbaine



Caractéristiques à retenir

- Cet ensemble bâti est un ancien établissement de commerce de vin. Il se compose de plusieurs bâtiments implantés en front de rue, de façon continue. Développés sur deux ou trois niveaux, ils sont de facture modeste avec des façades lisses, animées par la présence des volets.

- Au nord de ces maisons de ville, se développe un bâtiment plus cossu de type maison des champs. Il s'agit du bâtiment principal. De plan quasi carré, il se développe sur quatre niveaux (trois côté jardin, en raison de la déclivité du terrain) et trois travées verticales. La maison possède une architecture simple mais soignée. Un balcon dessert le premier étage de la façade sur cour.

- La maison est accompagnée d'un grand jardin possédant des boisements de qualité, notamment un grand cèdre perceptible depuis le chemin Neuf.

- La propriété est circonscrite par un mur d'enceinte en pierre dorée, visible à l'est.

Prescriptions

Eléments à préserver : l'ensemble bâti sur rue, la maison des champs et le mur d'enceinte



17 Elément Bâti Patrimonial
4, rue de la mairie

Références

Typologie : **Maison de hameau**

Valeurs :
- Urbaine



Caractéristiques à retenir

- Face à la mairie, ce bâtiment est implanté en front de rue, perpendiculairement à la voie, dans un tissu discontinu.

- La maison de ville, de facture simple, se développe selon un plan en L :

< La partie sur rue se présente comme un volume simple, parallèle à la voie, développé sur deux niveaux et trois travées verticales. La façade est laissée en pierre apparente, hormis le premier étage qui bénéficie d'un enduit.

< A l'arrière, se développe un volume perpendiculaire à la rue, orienté côté jardin. Ce volume est connecté au premier volume par la présence d'une tour en pierre dorée, quasi carrée. Elle possède des arcs en accolade et une croix sculptée en haut-relief, surmontant une baie.

< Un retour perpendiculaire à ce second volume vient fermer la cour à l'ouest.

- A l'est, la cour est close par un mur en pierre, percé d'un portail à piles en pierre et linteau en bois.

- Au sud du portail, on note la présence d'une petite gloriette.

- Cette maison constitue repère dans le bourg par la présence de la tour en pierre.

Prescriptions

Element à préserver : la maison avec sa tour

18 Elément Bâti Patrimonial
11, rue de la Mairie

Références

Typologie : **Grande-Propriété avec bâti ayant un rapport à la rue**

Nom : Notre dame du Grand Port

Valeurs :
- Paysagère
- Architecturale- Historique



Caractéristiques à retenir

- Cette grande-propriété est implantée au centre de la commune. En 1810, Joseph Bergier, distillateur liquoriste puis maire fait construire le château et les communs situés rue de la Mairie. Le domaine portait alors le nom de « clos Bergier » (lequel donnera son nom à la voie au nord de la propriété).

- En 1854, un négociant lyonnais en soierie, Chomer, l'achète et engage de nombreux travaux dont la construction de logements pour les jardiniers, de remises, des écuries, des serres et une chapelle néogothique, accolée au château. Il est également à l'origine du remaniement de la maison de maître dans un style éclectique, très prisé au Second Empire.

- Influencé par le chantier en cours du parc de la Tête d'Or, Chomer fait réaliser un très beau parc accompagnant le château. Ce parc de style paysager caractéristique du XIXème siècle avait particulièrement bien intégré les principaux éléments de composition spécifiques à l'art des parcs et jardins de cette époque : plan de composition où alternent des espaces de clairières et des espaces boisés ; la présence de l'eau ; des cheminements courbes et hiérarchises ; l'ouverture du parc sur les paysages environnants ; une mise en scène d'accès au château ; une palette végétale riche et variée ; la présence de fabriques…

- Le parc profitait ainsi du creux du vallon et de l'arrivée du ruisseau de la Chaux, ménageant un étang, de petit pont à ferronnerie ouvragée, enjambant des canaux, dont l'irrigation était assurée par une roue à aube.

- En 1945, le château est transformé en maison de repos, adoptant son nom actuel, par la Société Civile Immobilière du Grand Port. Dirigé par les Petites Sœurs de la Sainte Enfance, cette maison de repos, de réadaptation et de convalescence est depuis le début du XXIe siècle, propriété d'une autre association à but non lucratif remplissant des missions similaires.

- Les communs, implantés côté rue, se développent sur deux niveaux et sont de facture modeste. Ils sont connectés au château par une cour fermée.

- Le château possède une volumétrie complexe, faite de juxtaposition de plusieurs volumes et de jeux de toiture (à deux pans, pavillon, poivrière…). La couverture en ardoises assure toutefois une cohérence à l'ensemble. L'architecture est soignée, avec une modénature accentuée (bossage continu, chainage d'angle, encadrement des baies, entablement, fronton, corniche, bandeau…).

- La chapelle est située au nord-est de la maison de maître.

- Un bâtiment réservé à l'accueil a été construit en 1995 à proximité de l'entrée sud-ouest, devenue entrée principale. Un parking occupe l'angle sud-ouest du domaine.

- La propriété est circonscrite par un mur d'enceinte, percé à l'angle des rues de l'Epine et du Clos Bergier d'un portail à vantaux métallique, en partie festonné, surmonté d'un fronton à monogramme (A et C) et portant l'inscription 'Grand Port'. Le portail est flanqué de deux piles en pierre.

- La propriété possède ainsi une forte valeur paysagère et architecturale mais également sociale. Cette grande-propriété est donc un élément identitaire de la commune.

Prescriptions

Eléments à préserver : la maison de maître et la chapelle



19 Elément Bâti Patrimonial
8, rue de Trêves-Pâques

Références

Typologie : **Annexe et dépendances d'une propriété**

Nom : Tourelle

Valeurs :
- Social et usage
- Mémorielle
- Urbaine
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Cette tourelle et une tour d'escalier donnant accès à a maison située à l'ouest. La tour est demi-hors-œuvre. Elle sert également de traboule pour accéder à la propriété située à l'ouest, 9 rue Ampère.

- Elle constitue une transition entre le tissu historique traditionnel au sud et les immeubles collectifs contemporains à l'est. D'ailleurs, l'immeuble au nord est une construction récente qui est venue se greffer à la maison, intégrant ainsi la tour dans le tissu.

- L'histoire veut que Jean Moulin utilisait cet accès comme d'une traboule.

- Cette tour engagée, se développe sur deux niveaux. Elle possède une architecture soignée, avec une modénature accentuée (encadrement des baies, clés ornementales, bandeau, corniche…). Elle est coiffée d'une toiture conique, couverte d'ardoise et sommée d'un épi de faitage de zinc, particulièrement ouvragé.

- La porte d'entrée est constituée d'une grille en ferronnerie ouvragée, à ligne coup de fouet, emprunté au style Art Nouveau.

- Cette tour constitue un élément repère dans le paysage urbain. Elle marque l'identité du hameau de Trêves-Pâques.

Prescriptions

Elément à préserver : la tour



20 Elément Bâti Patrimonial
1, rue du pont de Collonges

Références

Typologie : **Grande-propriété, avec bâti au milieu du parc**

Valeurs :
- Urbaine



Caractéristiques à retenir

- Cette maison de maître s'implante en retrait d'alignement, parallèlement à la voie. Elle s'inscrit dans un cadre paysage de qualité.

- A l'origine cette maison appartenait à une grande propriété, qui courait des voies de chemins de fer jusqu'au quai. La partie sud a été lotie par des constructions. La composition du parc d'origine n'est plus très lisible, les clairières étant désormais boisées.

- Elle se développe sur quatre niveaux dont un niveau sous mansarde. La toiture et la partie mansardées sont couvertes d'ardoise.

- La maison est peu visible depuis l'espace public, masquée par la végétation et par le manque de recul.

- Elle s'accompagne de dépendances, implantées en front de rue, avec boisements remarquables. Celle située au sud de la maison possède des décors en brique sur ses pignons et des festons de toiture.

- Le jardin est fermé par un mur en pierre, percé d'un portail à vantaux en fer forgé, ornés de motifs géométriques, flanqué de piles en pierre.

- La maison fonctionne en système avec la maison de maître de l'autre côté de la rue du pont de Collonges. Le paysage de la rue est ainsi marqué par les murs et boisements.

Prescriptions

Eléments à préserver : la maison de maître, le mur et le portail



21 Elément Bâti Patrimonial

4-6, rue du pont de Collonges

Références

Typologie : **Grande-Propriété avec bâti ayant un rapport à la rue**

Valeurs :
- Urbaine
- Paysagère



Caractéristiques à retenir

- Cette propriété se compose de plusieurs bâtiments, dont une maison de maître implantée en front de rue et une dépendance située à l'est.

- Le parc de la propriété d'origine s'étendait plus au nord, comme en témoigne la continuité du mur en pisé sur la rue de Verdun. Il est aujourd'hui loti par deux pavillons individuels.

- La maison de maître est constituée de plusieurs corps de logis organisés autour d'un puits de lumière central avec une verrière, légèrement plus haut que les autres bâtiments. Le corps de logis principal est tourné à l'est, côté jardin. Il se développe sur trois niveaux et six travées verticales. L'architecture est simple mais soignée et offre quelques détails remarquables comme les chainage d'angle.

- Les dépendances situées à l'est de la maison sont de plain-pied, hormis un ressaut de toiture qui possède un niveau supplémentaire. Elles sont construites en pierre dorée et sont de facture modeste.

- Les bâtiments sont reliés entre eux par un mur surmonté d'un couvre-mur avec une frise à denticules. Un portail est situé au nord-ouest de la maison. Il se compose d'un encadrement en pierre de taille, avec arc en plein-cintre et entablement. Les vantaux ne recouvrent pas la partie supérieure, ce qui offre des vues sur la cour intérieure.

- La maison fonctionne en système avec la maison de maître de l'autre côté de la rue du pont de Collonges. Le paysage de la rue est ainsi marqué par les murs et boisements.

Prescriptions

Eléments à préserver : la maison de maître, la dépendance à l'est, le mur de la rue du Pont de Collonges et le portail



22 Elément Bâti Patrimonial
8, rue de la Saône

Références

Typologie : **Grande-propriété, avec bâti au milieu du parc**

Valeurs :
- Urbaine
- Paysagère



Caractéristiques à retenir

- Cette maison de maître appartient à une grande-propriété composée également de dépendances implantées en front de rue.

- La maison, située en front de rue, de façon discontinue, est implantée au sud de la parcelle, dans un terrain en pente. Elle se compose d'un volume imposant, élevée sur trois niveaux et d'une longueur de huit travées verticales en façade principale. La toiture à quatre pans est couverte d'ardoises et l'acrotère composé d'une balustrade.

- L'architecture est soignée, présentant des détails remarquables comme les chainages d'angle, encadrement de baies, corniche…

- La maison n'est pas visible depuis l'espace public. Le paysage urbain est uniquement marqué par la présence des murs qui structure l'espace.

- Les dépendances sont de bonne facture avec un soin particulier apporté à l'architecture. Elles sont également couvertes d'ardoise. On note la présence d'une gloriette, au nord.

- La propriété est circonscrite par un mur d'enceinte en pierre dorée, percé d'un portail remarquable, à vantaux métalliques ouvragés surmonté d'un encadrement en pierre de taille avec un entablement à clé ornementale et des bouteroues imposants.

- Le jardin se développe à l'est, avec un système de terrasse successives. Il est de style paysager à la française, avec une composition soignée de pièces végétales et de pièces d'eau. La limite sud de la propriété est particulièrement boisée.

- La propriété possède ainsi une forte valeur urbaine et paysagère.

Prescriptions

Eléments à préserver : la maison de maître, les dépendances sur rue au nord et la gloriette

23 Elément Bâti Patrimonial
1 rue Michel

Références

Typologie : **Grande-propriété, avec bâti au milieu du parc**

Valeurs :
- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Cette maison de maître est implantée en retrait d'alignement. Elle appartient à une grande-propriété dont on ne lit pas bien les traces aujourd'hui, le parc ayant été loti au sud et à l'ouest par de l'habitat pavillonnaire.

- Elle se compose d'un volume imposant (développée sur trois niveaux et cinq travées verticales sur la façade principale). Elle est couverte d'un toit à quatre pans, couvert de tuiles.

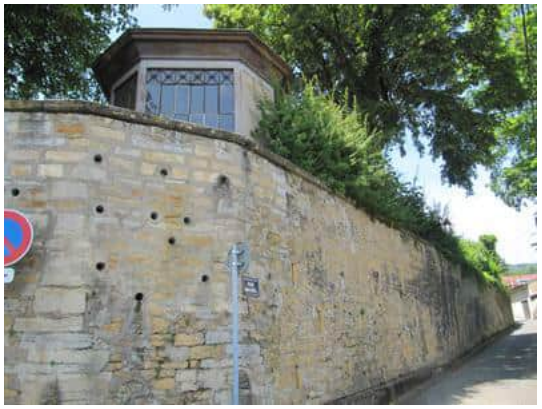
- Elle possède une architecture simple et soignée, avec des détails remarquables de modénature.

- On peut noter la présence d'une dépendance implantée à l'alignement sur le chemin de Rochebozon, qui témoigne de la grande-propriété d'origine. D'une hauteur importante, bien qu'ajourée seulement au premier étage, elle possède une architecture soignée (encadrement en plein cintre, motif sur trumeau, corniche, balcon à garde-corps en ferronnerie ouvragée...). Une extension avec habillage bois s'est greffée à l'ouest. On note également la présence d'une gloriette, à couverture métallique, implantée au niveau du carrefour entre la rue Michel et le chemin de Rochebozon.

- La propriété est circonscrite par un mur d'enceinte en pierre, qui est particulièrement haut au niveau du portail rue Michel (en raison de la déclivité de la rue), doublé d'une porte piétonne.

Prescriptions

Eléments à préserver : la maison de maître, la dépendance chemin de Rochebozon, la gloriette, le mur d'enceinte et le portail



24 Elément Bâti Patrimonial
15-17, chemin de Rochebozon

Références

Typologie : **Grande-propriété, avec bâti au milieu du parc**

Nom : Les Roches

Valeurs :
- Urbaine
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Cette maison de maître est implantée en retrait d'alignement, parallèlement à la voie et de façon discontinue. Elle appartient à une grande-propriété, dont le parc est aujourd'hui en partie lotie par de l'habitat pavillonnaire au sud, et collectif au nord. La propriété s'étendait jusqu'au petit pavillon implanté en front de rue, avant le n°19 de la rue. Ses encadrements en pierre témoignent de son caractère historique.

- Elle se développe sur quatre niveaux dont un sous comble. La façade principale est tournée côté jardin. Elle se développe selon une symétrie axiale, accentuée par un ressaut de toiture. La façade sur rue est flanquée en son milieu d'une tour demi hors-œuvre, servant d'entrée et possédant des baies jumelées.

- L'architecture est simple mais soignée (encadrement des baies, frontons, balcon d'apparat à garde-corps en ferronnerie…).

- La maison s'accompagne d'une dépendance implantée au sud, en front de rue. Elle est de facture modeste, avec toutefois des détails remarquables comme un feston de toiture et une tour engagée au sud, en brique, surmontée d'une girouette…

- La parcelle est circonscrite par un mur d'enceinte en pierre, percé d'un portail à piles en pierre, vantaux métalliques, surmontés d'un fronton à monogramme.

- La parcelle est d'une grande qualité paysagère, avec de nombreux boisements remarquables.

Prescriptions

Eléments à préserver : la maison, la dépendance au sud, le mur et le portail



25 Elément Bâti Patrimonial
41-43, rue Pierre Termier

Références

Typologie : **Grande-Propriété avec bâti ayant un rapport à la rue**

Nom : Roche-Bozon

Valeurs :
- Urbaine
- Paysagère
- Historique



Caractéristiques à retenir

- Cette grande propriété aux dimensions importantes est implantée en front de rue, de façon continue.

- Avant l'arrivée de l'ancienne route des Rivières, actuelle rue Pierre Termier, la propriété ne faisait qu'un avec celle située de l'autre côté de la voie, sur la commune de Lyon, actuellement au n°20 rue Pierre Termier.

- L'histoire veut qu'un dénommé Boson, meunier de l'abbaye de l'Ile Barbe et habitant le rocher en 1289 aurait donné son nom à ce territoire. En 1407-1408, J. Monnet, dite la Rivière, occupe la propriété possédant un moulin à écluse, alimenté par le ruisseau coulant à l'emplacement de l'ancienne route des Rivières.

< Au XVIe siècle, la propriété est acquise et une maison à l'italienne avec cour, galeries, perron circulaire et fenêtres renaissance est construite. Une tour pavillon, percée d'une croisée relie par une longue galerie la partie sud. Différents bâtiments comportant les dépendances (remises, écuries, orangerie et logements) sont annexés à l'arrière de la maison autour d'une cour longeant la rue Pierre Termier. Une vaste terrasse est également aménagée au nord-est du domaine.

< Ensuite, au milieu du XVIIIe siècle, la propriété est vendue par Marguerite Manissier « *pour acquitter ses dettes* » aux Missionnaires de Saint-Joseph qui bénéficient ainsi d'un domaine viticole et de bâtiments de chaque côté de la rue. A la Révolution, le domaine est acquis par Pierre Muguet de Montgant pour être ensuite plusieurs fois revendu avant de devenir la propriété en 1841 de la famille Pariset.

- Les différents corps de bâtiments s'organisent tout autour d'une cour principale et d'une seconde cour en partie ouverte au sud. Au n°43, un portail à vantaux bois et encadrement en pierre de taille permet l'accès à la cour.

- Le corps de logis principal possède une architecture soignée, bien que les façades sur rue soient assez austères. Les façades principales sont en effet développées côté jardin. Construit en pierre dorée, les façades sont le plus souvent enduites. Au sud, le corps de logis possède une façade avec une double galerie couverte, avec arcades en anse de panier.

- La dépendance attenante au nord, prolonge l'ensemble bâti. Elle possède également un appareillage en pierre ainsi que des appuis de baie en pierre dorée.

- Beaucoup plus au nord, au niveau du n°41 de la rue, une dépendance est implantée en front de rue, de facture modeste, et prolongée au nord par un mur en pisé. Elle servait autrefois à l'exploitation des espaces horticoles qui se développaient à l'est.

- Le parc paysage se développe à l'est des bâtiments. La terrasse constitue l'élément majeur du jardin avec en particulier la promenade plantée d'une double allée d'arbres située en limite de terrasse ouvrant de belles vues sur le val de Saône.

- Parallèle à la rue Pierre Termier, une allée de marronniers nommée « allée de chanoines » avec des bancs en pierre constitue un témoignage de la vie des missionnaires au XVIIIème siècle. Un merlon planté sépare les deux allées structurantes (« chanoines » et terrasse est) du jardin. Quelques plantations ont été réalisées au XIXème siècle : cèdres, sophoras, etc. Les terrains au nord de la propriété acquis au siècle dernier sont réservés au potager et au verger.

- La propriété est circonscrite par un mur d'enceinte et de soutènement en pierre dorée qui structurent le paysage urbain.

Prescriptions

Eléments à préserver : l'ensemble des bâtiments en U ainsi que les dépendances attenantes en front de rue au nord et au sud



26 Elément Bâti Patrimonial
1 route de Saint-Romain

Références

Typologie : **Maison bourgeoise**

Valeurs :
- Urbaine



Caractéristiques à retenir

- Cette propriété se démarque par son implantation en limite de zone agricole, implantée en front de rue, face à la propriété du Tourvéon.

- Elle se compose de plusieurs bâtiments, en pierre et pisé, juxtaposés le long de la route de Saint-Romain. Il se développent sur deux niveaux et possèdent une facture modeste. Les façades sont en partie couverte de végétation grimpante (vigne vierge). Le bâtiment au nord possède un feston de toiture qui contribue à sa qualité.

- Les bâtiments sont reliés entre eux par un portail à encadrement en pierre de taille.

- Ils étaient autrefois entourés à l'est par des espaces agricoles, aujourd'hui boisés.

- Cet ensemble bâti constitue ainsi un élément strucurant dans le paysage urbain, un repère visuel.

Prescriptions

Eléments à préserver : les deux corps de logis sur rue



27 Elément Bâti Patrimonial
Rue Pasteur

Références

Typologie : **Ouvrage d'art et génie civil (pont, gare, halte, rotonde…)**

Nom : Pont en pierre

Valeurs :
- Social et usage
- Urbaine
- Paysagère



Caractéristiques à retenir

- Cet étroit pont de pierre, constitué de 3 arches enjambe la voie ferrée.

- Il a également été construit pour canaliser les eaux.

- Construit en pierre dorée en partie enduite, le pont constitue un élément identitaire, avec ses parapets de tablier assez bas, ménageant des vues sur un environnement naturel.

Prescriptions

Elément à préserver : le pont



28 Elément Bâti Patrimonial
16, rue Georges Clémenceau

Références

Typologie : **Grande-propriété, avec bâti au milieu du parc**

Nom : Le Manillon

Valeurs :
- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Cette propriété, située sur la côtière au sud-est du centre bourg, est implantée en retrait d'alignement, perpendiculairement à la voie.

- L'histoire veut qu'une maison accolée à un moulin soit construite au XVIIIème siècle sur ce tènement riche de deux sources. La roue du moulin desservant une scierie était alors actionnée à partir d'un bassin de rétention situé en amont alimenté par la source nord.

- En 1830, la famille de M. Lemire, négociant, devient propriétaire du tènement. Elle fait construire, rattaché au moulin et à la maison, une belle demeure bourgeoise avec, à l'avant, une orangerie qui aujourd'hui encore abrite de nombreux orangers du XIXème siècle.

- La propriété se compose ainsi de plusieurs bâtiments :

< Une maison de maître organisée en L, surmontée d'une toiture à quatre pans avec ressaut, couverte d'ardoise. Elle possède un volume imposant, développé sur trois niveaux surélevés et quatre à six travées verticales, selon la façade. La maison possède une architecture simple mais soignée, avec des détails remarquables comme la corniche à denticule, les épis de faitage en zinc, les décors de chainage d'angle et d'encadrement des baies…

< Elle est prolongée à l'est par un bâtiment de plain-pied à toiture terrasse. Il s'agit de l'ancienne orangerie. La toiture sert de terrasse à la maison.

< Un autre bâtiment est implanté au nord de la maison de maître, dans le prolongement du volume de celle-ci, vraisemblablement l'ancien moulin. Il possède une hauteur moindre (un niveau en moins et le dernier sous comble) et une couverture en tuiles. Il se distingue par ses décors peints en trompe l'œil sur les façades nord et est (fausses baies, habillage bois type colombage, visage de femme notamment).

- Constituant à cette époque l'écrin de verdure indispensable à la demeure, un parc respectant bien les principes de composition de parcs paysagers est réalisé. Ce dernier se décompose en deux parties distinctes :

- *Sur la partie avant de la propriété, plane et longeant la rue Georges Clémenceau* : Une grande pelouse et un bassin avec jet d'eau constituent les éléments majeurs de composition. Un ruisseau avec enrochements partant de la source nord traverse partiellement cet espace pour alimenter en bas de jardin, une cressonnière. En entrée, passé le portail, un intéressant travail de mise en scène d'accès à la demeure est réalisé : en premier-plan le bassin, ensuite, une alternance de bosquets et d'arbres isolés masquant la maison que l'on ne découvre qu'à mi-parcours. De belles essences enserrent la pelouse centrale. Quelques massifs de plantes annuelles ponctuent la pelouse.
- *Sur la partie arrière de la propriété*: des cheminements serpentant la forte pente de cette partie du parc permettent d'atteindre un beau mail, planté de tilleuls, avec vues sur le parc et le paysage surplombant le domaine en limite ouest.

- En 1850, les propriétaires font réaliser autour du bassin de rétention un intéressant travail de paysagement d'influence japonisante : art topiaire et enrochements. Une grotte avec citerne met en valeur la source nord qui alimente le bassin. Une fabrique en brique et bois, avec une architecture soignée, accueillant une salle d'eau et une salle de repos constitue l'élément fort de la composition.

- Un bel espace réservé au potager et au verger est aménagé de l'autre côté de la rue Clemenceau (ce dernier est encore toujours cultivé par les propriétaires actuels).

- La maison est circonscrite par un mur d'enceinte bas, en pierre dorée, percé de deux portails à piles en pierre et vantaux

métallique, qui participent à la qualité de la propriété. Celui sur la rue Georges Clémenceau est d'une qualité supérieure et laisse entrevoir le parc paysager grâce à des vantaux ajourés.

Prescriptions

Elément à préserver : le corps de logis principal avec sa toiture d'ardoise.



29 Elément Bâti Patrimonial
2, rue du Port

Références

Typologie : **Maison bourgeoise**

Valeurs :
- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Cette maison de maître est implantée en milieu de parcelle, entourée de végétation.

- Elle possède un plan rectangulaire et une orientation principale côté rue du Port. Elle se développe sur trois niveaux surélevés (dont un sous comble) et cinq travées verticales (trois pour la façade secondaire à l'ouest). Elle est surmontée d'une toiture à quatre pans avec lucarne, couverte d'ardoise.

- La maison possède une architecture soignée avec une mise en scène de la travée axiale, par la présence d'un perron, d'un escalier à double volée, d'un balcon d'apparat… On note également la présence d'éléments remarquables comme les lambrequins, ferronneries ouvragées, corniche, épis de faitage en zinc…

- Le jardin se développe principalement à l'est de la maison, mais également à l'ouest et possède des boisements de qualité.

- La propriété est close par un mur d'enceinte en pierre lequel est accompagné dans l'angle sud-est d'une dépendance implantée en front de rue et développée sur trois niveaux. Elle est de facture modeste, hormis le feston de toiture qui orne les débords de toiture.

Prescriptions

Elément à préserver : la maison et le principe de mur

30 Elément Bâti Patrimonial

6 et 16, rue de la Saône

Références

Typologie : **Maison des champs**

Nom : Propriété Bocuse

Valeurs :
- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Cet ensemble bâti se compose de deux maisons de maître, de même plan, s'apparentant à la typologie des maisons des champs (développée sur trois niveaux, et trois travées verticales, coiffée d'un toit à quatre pans, couvert de tuiles…). Toutefois, elles présentent des différentes :

< La maison au nord-ouest est implantée en fond de parcelle. Elle est flanquée au nord, d'un corps de logis, d'une largeur d'une travée unique, surmonté d'une toiture en pavillon et couvert d'ardoise. Elle est enserrée dans un écrin boisé et possède une dépendance développée en longueur, en limite de parcelle, présentant un pigeonnier au nord.

< La seconde maison, implantée plus près de la rue de la Saône, se compose d'un seul volume. L'architecture est simple mais soignée.

- La parcelle est circonscrite par un mur d'enceinte en pierre dorée et pisé.

- La partie est de la parcelle est particulièrement boisée tandis que la partie ouest est, plus en pente, est plus hétérogène (espace paysager, espace de culture…).

Prescriptions

Eléments à préserver: les deux maisons et une partie du mur d'enceinte

31 Elément Bâti Patrimonial
5, rue Pierre Termier

Références

Typologie : **Maison bourgeoise**

Valeurs :
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Cette maison, implantée en léger retrait d'alignement, perpendiculairement à la voie date du début du XXe siècle.

- Elle se démarque dans le paysage urbain, par sa morphologie et son architecture typique de la Belle Epoque.

- La volumétrie est assez complexe, faite d'une juxtaposition de volumes hauteurs et formes différentes.

< Le volume principal se développe sur deux niveaux. Il est surmonté d'une toiture à demi-croupe en avancée, couverte de tuiles vernissées. Les façades sont marquées par un bossage continu et l'avancée de toiture est soutenue par des consoles en bois. Elle possède également un décor de pans de bois.

< Ce volume est flanqué à l'ouest d'une tour quadrangulaire crénelée, surmontée d'une toiture à tuiles en écaille, sommée d'une girouette. Les quatre pans sont percés de lucarnes, elles-mêmes coiffées de toiture de même facture. La tour possède au dernier niveau, des décors d'oiseaux sur fond bleu.

< A l'est, une tour ronde en encorbellement et à motifs bicolores, flanque un autre volume, couvert d'une toiture terrasse.

< D'autres volumes secondaires sont également présents.

- Cette maison est remarquable par le soin porté à l'architecture, de style pittoresque.

- La parcelle est close par un mur bahut en pierre dorée, surmontée d'une grille en ferronnerie ouvragée, de qualité. Il est percé d'un portail, d'une qualité remarquable, par le soin apporté à la taille de poteaux, ornés de motifs personnifiés (visage de femme dans un style romantique, sculpté en haut relief). Les piles en pierre flanquent deux vantaux en ferronnerie ouvragée à motifs floraux et végétaux.

- Un grand jardin boisé s'étend à l'est, aujourd'hui en partie loti par des pavillons.

Prescriptions

Eléments à préserver : la maison, le mur avec le portail



32 Elément Bâti Patrimonial

9, rue Pierre Termier

Références

Typologie : **Maison bourgeoise**

Valeurs :
- Urbaine
- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Cette maison de maître est implantée en retrait d'alignement et en milieu de parcelle.

- Elle possède un volume rectangulaire, se développant sur trois niveaux et trois travées. Une toiture à quatre pans, couverte d'ardoise surmonte l'ensemble. Elle est flanquée sur sa façade est de deux tourelles cylindriques implantées aux extrémités. Elles sont surmontées de toiture en poivrière, couvertes d'ardoises. Des volumes annexes se sont greffés au volume principal.

- La parcelle est close par un mur d'enceinte en pierre dorée, surmonté d'une gloriette dans l'angle sud-est de la parcelle.

- Cette propriété, récemment restaurée, constitue un repère dans le paysage urbain par ses tours, fortement perceptibles depuis l'espace public.

Prescriptions

Elément à préserver : la maison



33 Elément Bâti Patrimonial
Cote de la Chaux

Références

Typologie : **Grande-propriété, avec bâti au milieu du parc**

Nom : La Chaux (ancienne propriété Mérieux)

Valeurs :
- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Cette propriété s'implante au carrefour des rues de la République et Jean-Baptiste Perret ainsi que du chemin de la Côte de la Chaux.

- La maison de maître est implantée en milieu de parcelle, en léger retrait par rapport au chemin de la Côte de la Chaux.

- Elle est constituée de plusieurs corps de logis juxtaposés, dont une tour quadrangulaire d'une hauteur plus importante assurant la connexion entre les deux corps de logis principaux. Les volumes sont coiffés de toiture à quatre pans, couverts de tuiles.

- La maison s'implante sur une grande parcelle boisée, circonscrite par un haut mur d'enceinte en pierre dorée, percé à l'angle du chemin et de la rue de la République, d'un portail à vantaux en ferronnerie ajouré, de style art Nouveau. Le mur possède une valeur structurante et de marqueur du paysage urbain.

Prescriptions

Eléments à préserver : le corps de logis sud, le mur d'enceinte et le portail



34 Elément Bâti Patrimonial

38, rue de la plage

Références

Typologie : **Bâtiment culturel et récréatif (maison du peuple, hippodrome…)**

Nom : Auberge du pont de Paul Bocuse

Valeurs :
- Social et usage
- Mémorielle
- Urbaine



Caractéristiques à retenir

- Ce bâtiment accueille le restaurant gastronomique, « l'auberge du Pont de Collonges » de Paul Bocuse, chef étoilé (3 étoiles au guide Michelin depuis 1965), célèbre dans le monde entier.

- C'est la maison familiale dans laquelle Paul Bocuse le 11 février 1926. Son grand-père paternel est propriétaire du restaurant Bocuse, à Collonges-au-Mont-d'Or et ses grands-parents maternels tiennent l'Hôtel du Pont, situé à 400 mètres du précédent (l'actuelle café-restaurant de l'Abbaye).

- L'ensemble bâti est situé au carrefour du Qui d'Illhaeusern et de la rue Pierre Pays, en bordure des voies ferrées.

- Il se compose d'une juxtaposition de bâtiments :

< La maison principale est implantée au centre. Elle se développe sur trois niveaux et quatre travées verticales en façade principale. Elle est couverte d'un toit à trois pans sommé d'une girouette composé d'un coq et des points cardinaux. Le bâtiment a été transformé à plusieurs reprises. Son architecture actuelle contraste avec la sobriété de la maison familiale d'origine. Aujourd'hui il est couvert de décors peins rendant hommage à la gastronomie lyonnaise et française (décors de plats, coq…). On retrouve également le symbole décerné aux Meilleurs Ouvriers de France, avec un compas tenu par un travailleur manuel. La façade est couverte d'un enduit vert tandis que les éléments de modénature sont en orange (appuis de baie, entablement, chainage d'angle, mais également les festons de toiture…) tandis que les volets et fond des décors sont en rouge.

< Au nord-est sont accolées des dépendances, implantées dans le prolongement du volume initial. Elles se composent de deux volumes accolés, développés sur deux niveaux et deux travées verticales chacun. Ils sont couverts d'une toiture à deux pans, assurant une continuité. Le langage architectural reprend celui du bâtiment principal. Le bâtiment mitoyen à la maison est précédé par une terrasse fermée sur rue par un mur en pierre (portant une plaque témoignant de la hauteur des crues). Elle possède un arbre qui participe à la qualité de l'ensemble.

< Un bâtiment de type gloriette précède la maison de maître, côté quai. Il se développe sur deux niveaux borgnes. La façade principale est occupée par un décor en trompe l'œil qui laisse imaginer Paul Bocuse à la fenêtre, face au quai.

< D'autres dépendances de plain-pied sont venues se greffer au-devant de la maison et en limite ouest de la parcelle. Côté quai, le langage du mur en pierre dorée assure la continuité entre les bâtiments.

- Cet ensemble est un élément identitaire fort et un repère visuel par la mise en scène des couleurs et des décors peints.

Prescriptions

Eléments à préserver : le bâtiment principal de l'ancienne auberge et les dépendances qui prolongent le volume principal



35 Elément Bâti Patrimonial
19, rue des Chavannes

Références

Typologie : **Maison de ville**

Nom : Château des chavannes - maison forte

Valeurs :
- Urbaine
- Historique



Caractéristiques à retenir

- La maison est construite en pierre dorée et se développe sur deux niveaux. Elle se démarque des autres bâtiments environnants par la permanence de la lecture de l'anciene porte de la maison forte des Chavannes.

- Il est constitué d'un arc en plein cintre en pierre de taille. Le portail a été remanié, en partie obstrué et il est aujourd'hui percé un portail plus bas. On peut également observer la présence d'une ancienne bretèche (balcon de défense), par la permanence des consoles en pierre au second niveau.

Prescriptions

Elément à préserver : le mur avec le portail



36 Elément Bâti Patrimonial
29, rue des Chavannes

Références

Typologie : **Grande-propriété, avec bâti au milieu du parc**

Valeurs :
- Urbaine
- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Cette propriété s'implante au carrefour de la rue des Chavannes et du Chemin du Rochet.

- En 1430, G. de Mont d'Or, héritière d'une famille chevaleresque, épouse le dauphinois P. de Chavannes. Ce dernier est sans doute à l'initiative de la construction de la maison forte dont il resterait une tour au sud ainsi qu'une ancienne porte, rue des Chavannes (cf. EBP n°35). A partir de 1588, le domaine est étendu par J. d'Aveyne, échevin puis trésorier de France, aux dépends du laboureur J. Paige qui cède de nombreuses parcelles de terre et vignes. Au XIXe siècle, la famille Odet adjoint une vaste véranda à colonnes sur la façade est, et remanie la demeure qui conserve sur la façade nord sa porte et ses croisées du XVIIe siècle.

- Le parc, qui se développait à l'est, jusqu'à la rue Clémenceau, avec pelouses, bassins, partie boisée, a depuis été loti par des pavillons individuels, qui sont venus remplir les espaces agricoles ou de clairières.

- La maison bourgeoise au volume imposant (composée de 7 travées verticales développées sur deux niveaux avec combles) est implantée au milieu du parc.

- Le corps de logis est flanqué au nord de deux tourelles quadrangulaires engagées, implantées aux extrémités de la façade. Les façades sont soignées mais de facture modeste.

- Les dépendances sont implantées à l'alignement de rue de Chavannes. Elles sont constituées de deux bâtiments :

< Un premier aligné sur rue faisant suite au portail de la maison forte. Il se développe sur un seul niveau et est entièrement tourné côté château, la façade sur rue étant borgne

< Et un second, perpendiculaire à la voie, qui se démarque par sa longueur (une dizaine de travées verticales).

- La dépendance sur rue est prolongée par un portail avec un arc en pierre grise, surmonté d'un ressaut avec génoises.

- La propriété est circonscrite par un mur d'enceinte en pierre dorée.

Prescriptions

Eléments à préserver : la maison bourgeoise, les dépendances sur rue (qui forment un L), le portail et les murs structurants

37 Elément Bâti Patrimonial
39 rue Pierre Pays

Références

Typologie : **Villa**

Valeurs :
- Urbaine
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Cette maison est implantée en retrait d'alignement, au milieu d'une parcelle en longueur, qui s'étend vers la Saône.

- Cette maison bourgeoise se démarque par son architecture et sa morphologie, dans un environnement constitué de pavillons et locaux d'activités.

- Elle possède un plan en L, avec un corps de logis coiffé d'un toit à demi-croupe et au nord-ouest une large tour pentagonale avec un toit en pavillon couvert d'ardoise.

- La maison présente une architecture soignée avec une modénature accentuée : couverture d'ardoise décor de bossage, encadrement et chainage d'angle, œil de bœuf et épis de faitage en zinc…

- La parcelle en lanière, très étroite, conditionne la faible largeur de la maison.

Prescriptions

Elément à préserver : la maison bourgeoise



38 Elément Bâti Patrimonial
2 rue Ampère

Références

Typologie : **Maison bourgeoise**

Valeurs :
- Urbaine

Caractéristiques à retenir

- Cette grande propriété se compose d'un ensemble bâti implanté en retrait d'alignement sur une grande parcelle, lotie par du collectif au nord-ouest et par un pavillon construit entre la maison de maître et les dépendances. Aujourd'hui la maison de maître est divisée en plusieurs logements.

- La maison bourgeoise est constituée de deux corps de logis reliés entre eux par une tour hexagonale coiffée d'une toiture en poivrière couverte d'ardoises.

< Le volume principal est de forme carrée, développé sur trois niveaux, le dernier sous comble. La maison est couverte d'une toiture mansardée, couverte d'ardoise, et à quatre pans avec une couverture de tuiles pour le reste de la toiture.

< Un second bâtiment est venu s'accolé au premier volume, sur une partie de la façade est. De facture plus modeste, il s'apparente à une typologie de maison des champs (développement sur trois niveaux, trois travées verticales, une toiture à quatre pans, et une facture modeste).

- La maison possède une architecture soignée, avec une modénature relativement atténuée malgré quelques détails remarquables.

- Des dépendances sont implantées à l'alignement de la rue Ampère. Elles sont orientées côté jardin et offre une grande façade quasi aveugle sur rue. Elles adoptent un plan en L. Construites en pierre, elles sont en partie couvertes d'enduit.

- Le jardin se développe à l'est. Il possède des boisements de qualité. Les anciennes clairières ont été colonisées par la végétation ou occupées par des espaces de loisirs (piscine, terrain de tennis). Il est circonscrit par un mur d'enceinte en pierre, parfois à l'état de mur-bahut bas surmonté d'une cloture et doublé d'une haie végétale.

Prescriptions

Eléments à préserver : la maison bourgeoise avec les deux volumes et la tour

39 Elément Bâti Patrimonial
1 rue César Paulet

Références

Typologie : **Grande-propriété, avec bâti au milieu du parc**

Valeurs :
- Urbaine
- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Cette maison bourgeoise est implantée en retrait d'alignement, en partie est de la parcelle. Elle est développée sur trois niveaux. Sur cour, trois travées verticales se développent, contre cinq côté jardin, avec une mise en évidence de la travée axiale, accentuée par la présence d'un ressaut de toiture.

- La maison possède une architecture soignée et une modénature relativement atténuée malgré des détails remarquables (chainage d'angle, corniche à denticule…).

- La façade sur jardin donne sur un perron marqué par un escalier à triple volée.

- La maison est entourée d'un parc bois, en partie loti à l'est. La parcelle est circonscrite par un mur d'enceinte en pierre et pisé.

- La maison est perceptible en de nombreux points depuis l'espace public.

- On peut noter la présence de dépendances au nord de la parcelle, qui se développent en un continuum bâti, dont une se démarque par sa couverture de tuiles vernissées polychromes.

Prescriptions

Eléments à préserver : la maison bourgeoise et le mur d'enceinte



40

Elément Bâti Patrimonial

19, rue de la Pelonnière

Références

Typologie : Maison bourgeoise

Titre : Les Ebaudes

Valeurs :
- Sociale et d'usage
- Architecturale
- Historique



Caractéristiques à retenir

Cette grande propriété concentre ses bâtiments à l'ouest, tandis que le parc se développe à l'est. A l'origine, il s'étendait jusqu'à la Saône. Au début des années 1950, la construction du pont et des quais entame sa transformation, complétée par les divisons parcellaires et les constructions pavillonnaires qui s'en suivent.

Rue de la Pelonnière, entre la rue Pasteur et l'avenue de la Gare, un ensemble de constructions à l'alignement marque le paysage de la rue. Ces bâtiments en front de rue, aux toits en tuile rouge, constituent une première implantation historique attestée dès 1825. La maison bourgeoise implantée en milieu de parcelle, sera construite ultérieurement, précédée par un premier volume à toiture en brique et à vitraux, lui-même implanté en retrait d'alignement, d'une hauteur légèrement plus basse, et dans lequel le volume de la maison de maître s'imbrique, créant une façade quasi borgne à l'ouest.

Cette maison bourgeoise, d'un plan rectangulaire, se démarque dans le paysage urbain par sa toiture à quatre pans en ardoises avec épis de faitage en zinc. Elle se développe sur trois niveaux et trois travées latérales en façade principale et deux en façade latérale. Elle est précédée à l'est par un volume en rez-de-chaussée servant de parvis-auvent et de terrasse, partiellement accessible au premier niveau et bordée par un balcon sur la travée centrale. Un soin particulier est apporté à la maison avec une modénature soignée et une architecture néoclassique : encadrement des baies, chainages d'angle, corniche, entablement dorique romain… Avec ses décors extérieurs et intérieurs (carreaux de ciment, vitraux, cheminée, parquet bois…) elle est typique des constructions de la fin du 19e siècle.
La maison s'accompagne de dépendances au caractère remarquable, notamment une orangerie en limite nord, composée d'un toit à trois pans et d'une façade sud à cinq baies en plein cintre jumelées suivants une symétrie centrale. Une serre prolonge le bâtiment à l'est, remarquable par sa structure en verre et métal, à toiture cintrée et son décor intérieur de grotte rocailleuse.

Le parc est en partie préservé sur la moitié ouest, avec un bassin circulaire dans l'axe de la maison de maître accompagné d'un parterre paysager.
Rue de la Pelonnière, la propriété est close par un mur en pierre dorée surmonté d'une grille métallique ajourée, doublée de végétation grimpante d'une part et d'un kiosque métallique de l'autre. Le mur est percé d'un portail métallique ouvragé, flanqué de piles en pierre de taille.

Prescriptions

Eléments à préserver : La maison de maître avec la partie sud-ouest attenante, l'orangerie, la serre, le portail rue de la Pelonnière avec les parties du mur attenant.

